

13 janvier 2004 - [Seul le prononcé fait foi](#)

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la mise en place du "titre emploi entreprise" et la réforme de l'apprentissage, Paris le 13 janvier 2004.

Monsieur le Président, mon cher ami,
Madame et Messieurs les Présidents,
Mesdemoiselles,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers amis,

Merci de vos vœux, mon cher Président. J'y suis toujours très sensible parce qu'ils viennent d'une profession que je respecte et dont je sais le caractère essentiel dans la vie de nos concitoyens.

Ces vœux que vous me présentez chaque année me touchent toujours autant par leur chaleur que par la sincérité et la fidélité que vous manifestez ainsi à notre tradition. C'est un grand plaisir que de partager ce sentiment autour de ces superbes galettes des rois dont je sais à l'avance qu'elles seront succulentes.

Mon épouse regrette beaucoup de ne pouvoir être parmi nous ce soir comme d'habitude et m'a demandé de vous dire ses bien cordiales amitiés. Elle regrette d'autant plus son absence, qu'elle souhaitait exprimer tout particulièrement sa très grande reconnaissance à l'ensemble des boulangers qui sont maintenant, depuis deux ans, partenaires de l'opération " Pièces jaunes " et qui, ainsi, participent à ce grand élan de solidarité nationale de la Fondation Hôpitaux de Paris ' Hôpitaux de France. Je vous demande d'être l'interprète de la reconnaissance de ma femme et de la mienne auprès de tous les boulangers qui, si spontanément, si gentiment, ont accepté de s'associer à ce mouvement.. Alors, je vous présente ses excuses de sa part et de tout c'ur. C'est pour moi aussi l'occasion, Cher Président, de saluer les Présidents de la Fédération départementale de la boulangerie qui vous ont accompagné, ainsi que Monsieur CARTRON, Président de la Confédération nationale de la pâtisserie, et Monsieur DELOINGCE, Président de l'Association nationale de la meunerie française. Je suis heureux, l'un et l'autre, de rencontrer ici à l'occasion de nos vœux.

Vous avez aussi réuni avec nous, Monsieur le Président, les lauréats des concours des jeunes boulangers et pâtisseries. Je vous félicite, bien entendu, très chaleureusement chacune et chacun de vous pour les succès remportés qui ont conduit à votre distinction dans la profession. Je vous présente, à chacune et chacun de vous, mes vœux très sincères d'épanouissement professionnel et personnel, et de réussite et de succès et de bonheur.

Je note, cette année comme l'an passé, qu'une jeune fille a été reconnue Meilleure Jeune Pâtissière de France devant les garçons, par conséquent. Est-ce que cela devient une tradition ? C'était vrai déjà l'année dernière. Je salue également la jeune fille qui figure parmi les jeunes boulangers.

Pour ma part, je me réjouis de cet hommage que je tiens à rendre à ces jeunes qui sont votre avenir, votre futur, notre futur. Au moment où nous devons faire un effort particulier en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie professionnelle, vous comprendrez, Mesdames et Messieurs, que je relève tout particulièrement cette performance féminine, en particulier Clotilde KUBLER.

J'adresse aussi mes meilleurs vœux, et ceux de mon épouse, aux élèves de la Maison de la

J'adresse aussi mes meilleurs vœux, et ceux de mon épouse, aux élèves de la maison de la Légion d'honneur des loges ainsi qu'aux jeunes filles de la Maison de Saint-Denis. C'est l'occasion de vous saluer aussi, Mon Général, Madame la Surintendante des Maisons d'Education de la Légion d'honneur, ainsi que vos collaboratrices et les professeurs qui vous accompagnent. Cher Président, dans votre propos, à l'instant, vous avez évoqué la situation de votre profession et son évolution dans le contexte économique actuel, notamment sur le plan social et réglementaire, un contexte difficile.

Les boulangers ont montré au cours de ces dernières années leur capacité d'adaptation en innovant. Ce combat, que vous avez conduit individuellement et collectivement, a redonné à votre profession une ténacité et une ambition très légitimes.

Vos entreprises créent des emplois. Ces emplois, ce sont ceux des artisans boulangers et pâtisseries, ceux de leurs conjoints, ceux de vos employés.

La mise en place du " Titre emploi entreprise " vous concerne au premier chef. Et je souhaite que ce soit un succès.

Je voudrais d'ailleurs saluer l'engagement de votre profession dans la mise en place de ce " Titre emploi entreprise ".

Vous avez compris l'avantage de cette formule en matière de simplification et d'emploi. Je souhaite que dans le secteur de la boulangerie, elle soit rapidement généralisée à l'ensemble des régions françaises et qu'au-delà, tous les secteurs puissent en bénéficier dès que possible.

Le Gouvernement s'est engagé aussi dans une réforme de l'apprentissage. L'apprentissage doit trouver naturellement sa place, une place plus importante et une considération accrue, dans l'ensemble des dispositifs de formation et d'insertion professionnelle proposés aux jeunes. Il est inconcevable que vous rencontriez, dans votre beau métier, des difficultés que vous avez évoquées de recrutement alors que tant de jeunes sont sans métier et donc sans emploi. La réforme de l'apprentissage s'inscrit dans cette démarche offensive et volontariste pour que tous les jeunes aient accès à l'emploi et que les emplois disponibles puissent être pourvus.

Nous avons une priorité nationale qui est l'emploi. Tous les chefs d'entreprise ont une responsabilité particulière dans la réussite de cette politique. Je compte sur vous, au sein de vos professions, pour relever ce défi qui suppose naturellement qu'un certain nombre d'adaptations, de simplifications, soient apportées au problème que vous avez, à l'instant même, évoqué.

En voyant aujourd'hui ces jeunes femmes et ces jeunes hommes lauréats des concours des jeunes boulangers et pâtisseries, on peut être confiant. Notre jeunesse est capable d'excellence. Elle est volontaire. Notre devoir est de lui permettre de révéler ses talents, de l'accompagner dans ses projets. Mesdemoiselles et Messieurs les lauréats qui représentez ce soir la jeunesse et le renouvellement d'une profession, l'une des plus belles, je vous le dis de tout c'ur : vous pouvez être fiers et moi, je suis très fier de vous.

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, je vous remercie une nouvelle fois de vos vœux.

Merci aussi pour ces merveilleuses galettes, cher Président.

A mon tour, en mon nom et au nom de mon épouse, je vous présente du fond du c'ur, à tous, à toutes, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Je souhaite à chacun beaucoup de réussite.

Je vous remercie.